

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY7916H1_TH(1381)
Titre	Évaluation des adultes par les tests
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2026
Horaire	Mercredi 9h00 à 12h00 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.
Mode de formation ¹	En présentiel
Site StudiUM disponible	Oui
Description courte et préalables disponibles ici :	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

¹Les cours hybrides, multimodaux et entièrement en ligne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante

Nom et titre	Jean Gagnon, Ph.D., professeur titulaire
Coordonnées	Courriel : jean.gagnon@umontreal.ca Bureau : D-313 (PMV)
Disponibilités ²	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	A venir
Coordonnées	A venir
Disponibilités ²	A venir

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours prépare l'étudiant.e à la pratique de l'évaluation psychologique par les tests en tant que composante importante d'une démarche d'intégration entre différentes informations issues de l'évaluation psychologique. Il est attendu que les apprentissages théoriques (concepts, théories, correction, cotation, interprétation, application, intégration) acquis dans le cours seront appliqués dans le cadre du stage d'évaluation (PSY7949). Noter que l'administration des tests sera enseignée dans le stage d'évaluation.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiant.e.s seront capables de corriger et interpréter un test cognitif (WAIS-IV), un test de personnalité objectif (MMPI-2), un test de personnalité basé sur la performance (Rorschach, R-PAS) et un test de personnalité projectif (TAT) sur des protocoles cliniques et connaîtront les principales applications cliniques de ces tests en vue d'établir un diagnostic différentiel et psychologique. Ils et elles connaîtront une méthode pour intégrer les résultats de ces tests et fournir des informations sur la structure des fonctions mentales et le contenu de la vie mentale utiles à la formulation de cas.

Compétences développées

Les étudiant.e.s seront capables d'appliquer le contenu théorique vu en classe sur le matériel clinique de leurs clients vus en stage. En grand groupe et en petites équipes, ils et elles pratiqueront la correction et l'interprétation des tests. À la fin du cours, ils et elles seront capables d'appliquer une méthode de correction, analyse, interprétation et intégration du TAT, WAIS-IV, MMPI-2 et Rorschach (R-PAS). Ils et elles apprendront une méthode pour rédiger le compte-rendu des résultats des tests.

Méthodes pédagogiques utilisées

La formule pédagogique privilégiée sera mixte, combinant l'enseignement magistral et les activités pratiques. Un cas clinique viendra illustrer les concepts théoriques et servir d'appui aux activités pratiques. Les activités pratiques seront utilisées pour intégrer un thème particulier et développer les compétences nécessaires à la réalisation des différents travaux. Les étudiant.e.s seront fortement invités à compléter les notions abordées dans le cadre du cours par des lectures suggérées chaque semaine. Du matériel pédagogique additionnel pour chaque cours sera accessible sur Studium. Les activités pratiques se tiendront en classe. Ces activités pratiques ne sont pas notées dans l'évaluation des apprentissages et seront réalisés sous la supervision du professeur. Tout le matériel nécessaire à la réalisation des activités pratiques seront disponibles sur Studium ou fournis par le professeur en classe.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2026-01-07	Cotation du Test d'Aperception Thématique (TAT)	Analyse de contenu et du moi selon la méthode Bellak. Analyse structurale selon la méthode SCORS.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 2 2026-01-14	Échelles de validité du MMPI-2	Introduction au MMPI-2. Échelles de validité.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 3 2026-01-21	Échelles cliniques du MMPI-2	Échelles cliniques de base, échelles de contenu, échelles supplémentaires, restructurées, psychopathologie (PSY-5)	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 4 2026-01-28	Interprétation du MMPI-2	Procédure d'interprétation par étapes. Communication des résultats.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 5 2026-02-04	Application du MMPI-2 et MMPI-3	Applications cliniques du MMP-2. MMPI-3.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 6 2026-02-11	Cotation du Rorschach	Orientation, Localisation, contenu, Sy, Vg, 2, FQ, P.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 7 2026-02-18	Cotation du Rorschach-suite	Déterminants, cotations cognitives, thèmes	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 8 2026-02-25	Interprétation du Rorschach	Calcul des scores. Données normatives. Procédure d'interprétation. Interprétation des cotations. Communication des résultats.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 9 2026-03-04	Relâche	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Cours 10 2026-03-11	Application du Rorschach	Applications cliniques du Rorschach	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.

Plan de cours

Cours 11 2026-03-18	Sous-tests verbaux du WAIS-IV	Sous-tests verbaux et aptitudes requises. Règles d'administration des épreuves verbales. Début d'interprétation.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 12 2026-03-25	Sous-tests non verbaux du WAIS-IV	Sous-tests non verbaux et aptitudes requises. Règles d'administration des épreuves non verbales. Suite de l'interprétation.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 13 2026-04-01	Interprétation et application du WAIS-IV	Procédure d'interprétation par étapes. Communication des résultats. Applications cliniques.	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 14 2026-04-08	Intégration des résultats et formulation de cas à partir des tests	Formulation de cas à partir de la méthode Bram et Peebles	Gagnon, J. (2026). Notes de cours.
Cours 15 2026-04-15	Influences des facteurs culturels sur l'administration et l'interprétation des tests.	Diversité et interculturelisme autochtone.	À déterminer

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	À partir des protocoles de tests issus de l'évaluation d'un cas clinique, les trois travaux amèneront l'étudiant à appliquer selon le cas une méthode de correction, analyse, interprétation et de compte rendu écrit des résultats du WAIS-IV, MMPI-2 et Rorschach (R-PAS). Le but des évaluations des apprentissages est d'appliquer le contenu théorique vu en classe sur un matériel clinique. Le matériel nécessaire à sa réalisation sera disponible sur Studium. Tous les travaux seront accompagnés d'exercices pratiques en classe visant à préparer l'étudiant à la réalisation des travaux.		
Remise de travail en ligne	<p>Travail no 1 : Interprétation du MMPI-2</p> <p>Consigne : À partir du profil MMPI-2 du client (Frédéric), générez des inférences/hypothèses sur les élévations des échelles de base, de contenu, supplémentaires et restructurées à partir des notes de cours et selon la procédure d'interprétation du MMPI-2 en cinq étapes. Résumez par écrit vos conclusions en respectant le format présenté en classe.</p> <p>L'étudiant.e devra faire l'analyse, l'interprétation et le compte rendu écrit des résultats d'un protocole MMPI-2.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structure : tous les éléments découlant de la procédure d'interprétation en cinq étapes 	2026-02-20	Le travail no 1 comptera pour 35% de la note finale et devra contenir uniquement le compte rendu écrit sous forme de rapport (maximum 3 pages).

Plan de cours

sont présents et sont organisés dans des catégories significatives (ex. : validité, détresse psychologique, émotions, cognitions, concept de soi, relations interpersonnelles, impressions diagnostiques, traitement et pronostic); absence de redondance (9 points)

- Analyse : les élévations des échelles sont interprétées de manière juste et analysées de manière exhaustive, les corrélats empiriques sont choisis de manière appropriée et convergente avec les autres indices (12 points)

- Intégration : les incongruences sont résolues de manière systématique (ex. : priorité des indices, échelles de contenu, analyse des items), les inférences sont intégrées dans un tout cohérent avec le motif de consultation et l'histoire personnelle du client (disponibles sur Studium) et sont exprimées clairement (12 points)

- 2 point pour le respect des normes de présentation

- Total 35 points

Remise de travail en ligne

Travail no 2 : Cotation du Rorschach

2026-03-27

Le travail no 2 comptera pour 30% de la note finale. Seul le « R-PAS Code Sequence Page » est à remettre.

Consigne : À partir du protocole verbatim Rorschach du client (Frédéric) et de la feuille de localisation, faites la cotation des réponses et entrez vos cotations dans le « R-PAS Code Sequence Page ».

L'étudiant.e devra faire la cotation d'un protocole Rorschach.

Plan de cours

- Précision : l'analyse quantitative se fonde sur des facteurs chiffrés exacts (30 points)

Remise de travail en ligne	<p>Travail no 3 : Interprétation du WAIS-IV</p> <p>Consigne : À partir du cahier de notation corrigé du WAIS-IV du client (Frédéric), suivez la procédure d'interprétation du WAIS-IV en six étapes et présentez par écrit vos conclusions en respectant le format présenté en classe.</p> <p>L'étudiant devra faire l'analyse, l'interprétation et le compte rendu écrit des résultats d'un protocole WAIS-IV.</p> <ul style="list-style-type: none">• Structure : tous les éléments de l'analyse en six étapes sont présents et sont placés aux bons endroits; absence de redondance (12 points)• Justesse : la signification des scores et de leurs divergences est interprétée de manière juste, nuancée, et en lien avec le reste du protocole et du matériel clinique (histoire personnelle disponible sur Studium) (16 points)• 2 point pour le respect des normes de présentation• Total : 35 points	2026-04-24	<p>Le travail no 3 comptera pour 35% de la note finale. Le cahier de notation ainsi que les tableaux du WAIS-IV doivent être remplis et remis lors de la remise du rapport écrit sur le WAIS. Toutefois, seul le rapport écrit sera noté (maximum 3 pages).</p>
-----------------------------------	---	-------------------	---

Consignes et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux	Format et remise : Les travaux no 1 et 3 devront être rédigés à 1.5 interligne (marges 2.5 cm) avec une taille de police de 12 points. Tous les travaux doivent être remis sur Studium. Une pénalité de 10% par jour sera appliquée aux travaux en retard.
----------------------------------	--

Matériel autorisé aux examens	NA
--------------------------------------	----

Plan de cours

► Ressources

Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

Documents (obligatoires)

Gagnon, J. (2026). Évaluation des adultes par les tests. Notes de cours. Disponible à la librairie de l'UdeM (PRG).

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

Greene, R.L. (2011). The MMPI-2/MMPI-2-RF: an Interpretative Manual (3rd Ed.). Boston, MA: Allyn & Bacon.

Kaufman, A.S. & Lichtenberger, E.O. (2009). Essentials of WAIS-IV Assessment. N.Y. John Wiley.

Meyer, Viglione, Mihura et al (2011). Rorschach Performance Assessment System: Administration, Coding, Interpreting, and Technical Manual. R-PAS.Org.

Équipement ou matériel obligatoire

Ressources complémentaires

Documents

Ouvrages de référence à consulter pour l'interprétation du TAT :

Bellak, L., & Abrams, D. M. (1997). The Thematic Apperception Test, the Children's Apperception Test, and the Senior Apperception Technique in clinical use (6th ed.). Allyn & Bacon.

Morval, M. (1982). Le T.A.T. et les fonctions du moi. Montréal : PUM.

Ouvrages de référence à consulter pour l'interprétation du MMPI-2:

Friedman, A.F., Bolinsky, P.K., Levak, R.W., Nichols, D.S. (2015). Psychological Assessment with the MMPI-2/MMPI-2-RF (3rd ed.). Mahwah, N.Y.: Routledge.

Graham, J.R. (2006). MMPI-2: Assessing Personality and Psychopathology (4th Ed.). N.Y.: Oxford University Press. (Réserve de cours)

Greene, R.L. (2011). The MMPI-2/MMPI-2-RF: an Interpretative Manual (3rd Ed.). Boston, MA: Allyn & Bacon.

Nichols, D.S. (2001). Essentials of MMPI-2 assessment. N.Y.: John Wiley.

Ouvrages recommandés pour l'interprétation du WAIS-IV:

Kaufman, A.S. & Lichtenberger, E.O. (1999). Essentials of WAIS-III Assessment. N.Y. John Wiley.

Lichtenberger, E.O. & Kaufman, A.S.(2009). Essentials of WAIS-IV Assessment. N.Y. John Wiley. (Réserve de cours)

Ouvrages recommandés pour la correction et l'interprétation du Rorschach :

Meyer, Viglione, Mihura et al (2011). Rorschach Performance Assessment System : Administration, Coding, Interpreting, and Technical Manual. R-PAS.Org.

Plan de cours

Gurley, J.R. (2017). Essentials of Rorschach Assessment: Comprehensive System and R-PAS. N.J.: Wiley.

Ouvrage de référence pour l'intégration des tests :

Bram, A. D., & Peebles, M. J. (2014). Psychological Testing That Matters: Creating a Road Map for Effective Treatment. Washington, DC: American Psychological Association.

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro (Centre étudiant). La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé valable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne une note de zéro (0)** pour le travail si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-01-22**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-03-13**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures

d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH (ainsi que les examens différés) qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE.

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entraînera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

À titre de rappel, le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

Code de vie du Département de psychologie et Respect de la personne

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Plan de cours

Politique universitaire

Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe. **Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.**

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE CONCERNANT LE BARÈME SUCCÈS OU ÉCHEC (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.

Plan de cours

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE STANDARDISATION DES NOTES AU PREMIER CYCLE

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0% dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 65,0% ou ne dépasse pas 79,0%.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation voient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La politique ne s'applique pas aux cours de service (offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor (baccalauréats en psychologie et en neuroscience cognitive)
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Stages d'initiation à la psychologie 1 et 2 (PSY3298 et PSY3299)
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)